

Installation de bornes numériques à usage touristique en Lodévois et Larzac

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Lodévois et Larzac	Site internet	www.tourisme-lodevois-larzac.fr
Statut du MO	EPCI	Adresse mail	fpasquier@lodevoisetlarzac.fr
Commune du siège social	Lodève	Tel	04.67.88.90.90
Localisation du projet	Le Caylar et Lodève		
Adresse postale	1 place Francis MORAND –Espace Marie-Christine BOUSQUET 34700 LODEVE		
DEBUT d'opération	01/01/2019	FIN d'opération	31/08/2021

Descriptif du projet

Contexte / Historique : La Collectivité souhaite mettre en place des bornes multimédia accessibles 24h/24 et 7j/7 considérant la forte fréquentation à l'année des sites pressentis pour accueillir les bornes. L'Office de Tourisme Lodévois et Larzac jouit de 2 Grands sites et une ville d'art et d'histoire ainsi que d'un village, porte d'entrée du département de l'Hérault.

1-) Au Caylar, Village Etape.

Le Village du Caylar répond au label Village Etape. Suite à la baisse de fréquentation l'Office de Tourisme a fermé ses portes. Or pour prétendre au Label Village Etape doit proposer de l'information touristique et du Wifi.

Afin de pouvoir répondre aux exigences du Label et dans le cadre de son travail continu en faveur de la qualité d'accueil des ses visiteurs, l'Office de Tourisme et la Collectivité souhaitent mettre en place une borne multimédia accessible 24h/24 et 7j/7.

2-) A Lodève.

L'Office de Tourisme principal du Territoire est ouvert toute l'année, l'installation d'une borne numérique permettrait une solution d'informations touristiques en dehors des heures d'ouvertures et d'épurer l'affichage papier. Sur ce site une borne extérieure est envisagée.

Enjeux du projet : La réflexion d'équiper l'ensemble du territoire est aujourd'hui mûre et s'avère surtout indispensable au vu de :

- la forte fréquentation à l'année des sites pressentis pour accueillir les bornes
- de l'évolution des modes de consultation des visiteurs pour trouver l'information touristique

- de l'avancement de l'OT en matière de gestion et de diffusion des données touristiques (open data/ Tourinsoft)
- de garantir l'accueil de qualité en toutes périodes mais aussi en moyenne et basse saisons (nécessité d'étaler les saisons).

Objectifs prioritaires :

- Répondre aux exigences des visiteurs sur le territoire dont les comportements en matière de consommation touristique ont évolué depuis plusieurs années.
- Renseigner sur l'activité touristique à tout moment et donc améliorer les retombées économiques des professionnels du tourisme
- Rendre un service public accessible (adaptation aux publics déficients moteur)
- Collecter des statistiques sur la nature des demandes sur bornes en complément de celles des OT

Cibles prioritaires :

- Tous publics de visiteurs français et étrangers
- Administrés
- Publics handicapés moteur

Actions et modalités de mise en œuvre :

Plusieurs entreprises et personnels de la Communauté de Communes devront être mobilisées : commande des 2 bornes, travaux pour leur installation (électricité, câblage, menuiserie...) et développement du logiciel qui permettra l'affichage et la diffusion des données touristiques.

L'installation à Lodève demandant des travaux, il est important de les installer aussi avant le début de la saison touristique.

Quant au Caylar, le tourisme étant un enjeu majeur pour le développement du Village Étape et un enjeu important, l'installation devra se faire dans les meilleurs délais.

Personnes en charge du projet (préciser leur fonction, rôle dans le projet, profil / expériences) :

Françoise PASQUIER Directrice Générale Adjointe du pôle Economie Tourisme

Partenaires techniques associés du projet (préciser leur rôle et la forme du partenariat - informel, lettre d'engagement, contrat, convention...) :

Mairie du Caylar

Association des commerçants du Caylar et de Lodève

Réalisations/résultats/impacts attendus :

- Meilleure diffusion de l'information sur les sites majeurs par l'opérationnalité des bornes (continuité de service public)
- Toucher de nouveaux publics qui fréquentent de moins en moins les offices de tourisme
- Poursuivre des efforts en matière de réduction des éditions papiers et donc contribution à une meilleure politique environnementale

Développement(s) envisagé(s) /réalisés sur le moyen/long terme :

D'autres bornes sont envisagées.

Plan de financement prévisionnel du projet proposé par le maître d'ouvrage

Dépenses		Financements		
Libellé des dépenses	Montants en € Hors Taxe	Origines	Montants en €	Taux
Poste A : Aménagement, Construction		FEADER - LEADER	18 608,64	64,00 %
Travaux-installation borne Lodève	4 835,00	Conseil Départemental de l'Hérault	3 300,00	11,35 %
Modification façade vitrée du Caylar	1 900,03	Autofnt appelant du Feader	1 352,16	4,65 %
Poste B : Equipement, matériel				
Achat des bornes	19 877,00			
		Total fin.publics	23260,82	80,00%
Poste C : Etudes, conseils, prestations				
Création du site web borne	2 464,00	Autofinancement	5 815,23	20,00%
Total HT	29 076,03	Total HT	29 076,03 €	100,0%

Informations complémentaires

Date récépissé 06/12/2018 - Date AR Complet 28/04/2020

Comité Technique du 12/03/2018

Avis favorable, Note provisoire 8/10

Opportunité CoPro du 14/12/2018

Avis favorable, note définitive de 8/10

Ajournement CoPro du 09-10-2020, suite incertitudes de la situation TVA

Validation du rapport d'instruction par l'autorité de gestion, le 09-12-2020.

Evolution dépenses totales depuis le passage en opportunité, projet revu à la baisse de 85 000 € environ à 35 000€ avec la création de 2 bornes au lieu de 5 initialement. Projet passé en hors taxe

Programmation CoPro du 17/12/20 au 07/01/21 en consultation écrite

Avis : favorable – défavorable – sous réserve

Positionnement par rapport à la stratégie et au plan de développement du GAL (à remplir par le GAL)

Sous mesure FEADER : 19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux

AXE GAL Fiche action	Axe 3 : VALORISER et promouvoir les richesses et les savoir-faire du Cœur d'Hérault, sources de développement et de rayonnement du territoire	
	Fiche-actions 3.1 : « Préserver, promouvoir et augmenter la visibilité de l'excellence culturelle, paysagère, patrimoniale et des savoir-faire agricoles et artisanaux du territoire »	
	Plancher FEADER : 4 000€ (FA 1.1 ; 2.1 ; 3.1)	Plafond FEADER : 60 000€ (FA 1.1 ; 2.1 ; 3.1)
Type d'opération concerné GAL	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la création et à la structuration de dispositifs mutualisés favorisant les coopérations d'acteurs publics et privés (par exemple : mutualisation de moyens techniques, humains). - Soutien à la création et au développement d'outils de communication et de prestations de service dédiés au développement et à la valorisation de la culture, du patrimoine et des savoir-faire. 	